

BAROMÈTRE DU 115

2015 Octobre

Le baromètre du 115 porte désormais sur 45 départements, l'échantillon ayant été étendu à de nouveaux territoires. Les chiffres d'octobre 2015 révèlent une nouvelle fois les atteintes portées au droit à l'hébergement d'urgence des personnes sans-abri : 13 700 personnes sont restées sans solution d'hébergement suite à leurs diverses sollicitations au 115. Parmi elles, 6 400 personnes en famille, et un nombre grandissant de personnes isolées confrontées quotidiennement à des refus. Cette absence répétée de réponse place les équipes d'écouterants 115 dans une situation inextricable, qui continue de se dégrader. Le nombre d'attributions a baissé de 12% en octobre 2015 par rapport à l'année dernière à la même période. Cette diminution s'explique principalement par la baisse du recours à l'hôtel (-30%) sans qu'elle ne soit accompagnée d'une augmentation, en parallèle, des attributions en centre d'hébergement d'urgence. Dans un contexte marqué par la pénurie de places d'hébergement, la politique de résorption des nuitées hôtelières ne peut se faire sans développement préalable d'alternative. Le numéro d'appel d'urgence pour les sans-abri ne peut avoir pour fonction d'indiquer aux personnes l'absence de solutions à leur proposer, et à les inviter à rappeler ultérieurement. Il doit participer à la mise en œuvre du droit à l'hébergement - reconnu comme liberté fondamentale par le Conseil d'État en février 2012 - pour que personne ne soit contraint de vivre à la rue. Les politiques de solidarité doivent s'amplifier pour proposer des solutions à l'ensemble des personnes en errance qui sollicitent l'accueil et la protection sans distinction d'origine ou de statut. L'Etat a ouvert en 2015 plusieurs milliers de places d'hébergement dédiées aux migrants : ces capacités d'accueil doivent être accessibles au 115 pour éviter la concurrence entre les publics et la multiplication des filières d'accès à l'hébergement.

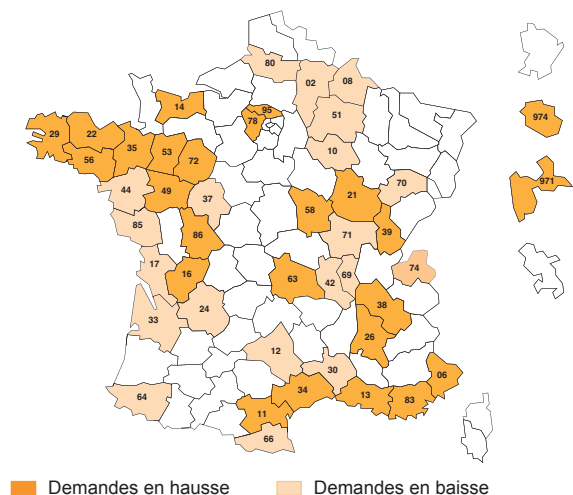
DEMANDES AU 115

DES 115 FORTEMENT SOLLICITÉS À L'ENTRÉE DE L'HIVER

En octobre 2015, 107 800 demandes ont été faites au 115 dans les 45 départements du baromètre par 25 500 personnes différentes. Pour 90% de ces demandes, il s'agissait d'une demande d'hébergement ; pour 10% d'une demande de prestation ou d'information (aides alimentaires, douches, soins, duvets, transports).

Près de 23 700 personnes différentes ont sollicité le 115 pour un hébergement en octobre 2015, soit 3% de plus qu'en octobre 2014. Si le recours au 115 est globalement stable entre ces deux périodes, la situation des territoires est très contrastée. Vingt-cinq départements enregistrent une hausse du nombre de personnes qui ont sollicité le 115 – parfois importante (10 à 55% pour 15 d'entre eux). À l'inverse, 20 départements enregistrent une baisse du nombre de personnes ayant sollicité le 115. Cette baisse n'est pas forcément synonyme de meilleure prise en charge : elle s'est accompagnée, pour un tiers d'entre eux, d'une augmentation des demandes d'hébergement par les personnes qui n'ont pas obtenu de solution, et/ou par celles qui n'ont bénéficié que de séjours de courte durée, les obligeant à réitérer plusieurs fois leur demande dans le mois. En moyenne, les personnes ont fait 4,2 demandes en octobre 2015.

Évolution du recours au 115 par les personnes
Octobre 2014 / Octobre 2015



Nombre de personnes qui sollicitent le 115 pour un hébergement - Octobre 2015

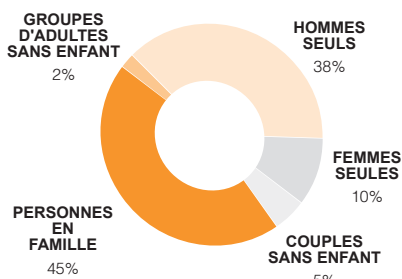
23 700



UN NOMBRE IMPORTANT DE PERSONNES EN FAMILLE

Les familles demeurent le public sollicitant le plus fortement le 115 en octobre 2015 (45% de l'ensemble des personnes), marquant une progression de 2% par rapport à octobre 2014. Dans les 45 départements, 10 600 personnes en famille ont appelé le numéro d'urgence pour lui adresser 49 700 demandes d'hébergement (soit 51% des demandes d'hébergement). En octobre 2015, 5 700 mineurs en famille étaient concernés par une demande. Les personnes en famille sont majoritairement extracommunautaires (63%).

Répartition du nombre de personnes ayant sollicité le 115 selon la composition familiale
Octobre 2015



L'augmentation la plus marquée concerne les publics isolés : leur recours a augmenté de 7% entre octobre 2014 et octobre 2015. En octobre 2015, plus de 9 000 hommes seuls ont appelé le 115 : ils représentent 34% de l'ensemble des demandes. Ils réitèrent moins leurs demandes (3,7 demandes en moyenne) que les personnes en famille (4,8). Les hommes seuls ont été 3% de plus à solliciter le 115 en octobre 2015 par rapport à octobre 2014, et parmi eux, un nombre grandissant d'hommes seuls âgés de plus de 65 ans (+19%). Les femmes seules représentent 10% des personnes qui ont sollicité le 115 en octobre 2015, soit près de 2 400 femmes différentes. Leurs sollicitations progressent également : +4% par rapport à octobre 2014. Le nombre de couples sollicitant le 115 a augmenté de 6%.

Nombre de personnes en famille - Octobre 2015

10 600



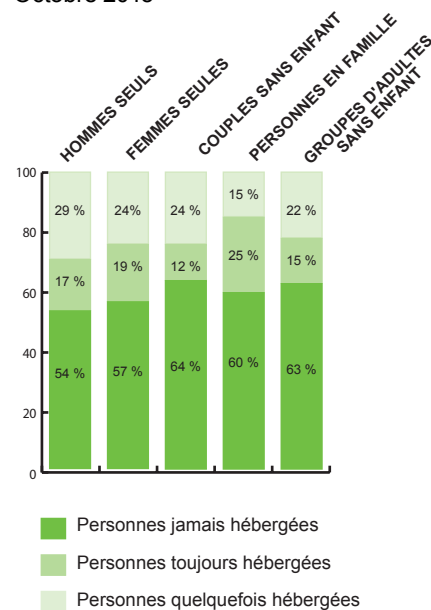
RÉPONSES AU 115

UN MANQUE DE PLACES PERSISTANT

En octobre 2015, 13 700 personnes n'ont jamais bénéficié d'une place suite à leur(s) demande(s) au 115 dans les 45 départements du baromètre, soit 6 personnes sur 10 (58%). Les prérogatives des 115 se dégradent. En octobre 2015, 71% des demandes d'hébergement sont restées sans réponse, contre 66% l'année dernière à la même période. Les demandes qui donnent lieu à une attribution reculent (-12%) en un an, quand l'absence de réponses par défaut de solutions progresse (+9%). L'absence de places disponibles continue d'être responsable du défaut d'orientation (82%), et progresse (+10%). Dans 10 départements, le taux de non-attribution est supérieur à 80% (dans l'ordre croissant des taux de non-attribution : Gironde, Var, Aisne, Pyrénées-Atlantiques, Drôme, Marne, Rhône, Haute-Savoie, Loire, Isère).

Dans ce contexte de gestion de la pénurie, la priorisation des orientations, entre des situations qui devraient légalement toutes être prises en charge, s'impose quotidiennement aux écoutants. Les personnes en famille sont proportionnellement plus impactées par l'absence de proposition d'hébergement (60%) que les personnes isolées (54% pour les hommes seuls et 57% pour les femmes seules). Si l'on étudie la nationalité, les ressortissants communautaires sont les plus touchés (66%), contre 58% pour les personnes d'origine française et 56% pour les personnes extracommunautaires.

Réponses aux personnes selon la composition familiale
Octobre 2015



Nombre de personnes restées sans solution d'hébergement suite à leur(s) demande(s) - Octobre 2015

13 700

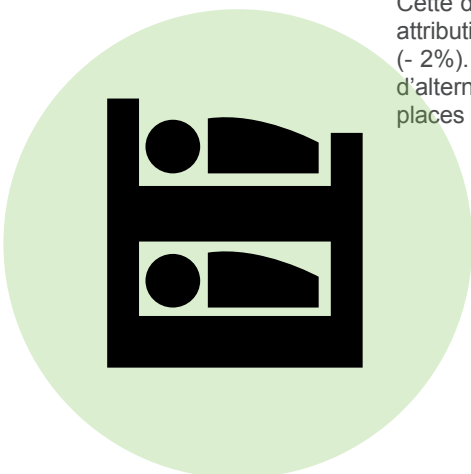
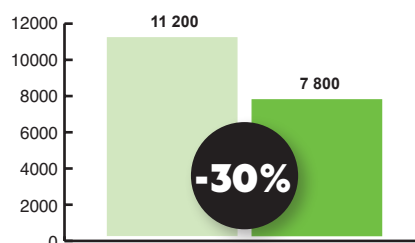
UNE BAISSÉ DES ORIENTATIONS VERS LES HÔTELS, SANS ALTERNATIVE

Taux d'attribution
Octobre 2015

29%

Sur les 97 300 demandes d'hébergement faites au 115 en octobre 2015, seulement 28 400 ont donné lieu à une attribution dans les 45 départements du baromètre – soit 29% d'attribution. Les attributions sont en baisse par rapport à 2014 à la même période (-12%) malgré l'augmentation de places d'hébergement d'urgence faisant suite aux pérennisations notamment. Cette diminution s'explique par le moindre recours à l'hôtel. Les attributions en hôtel ont diminué de 30% en un an, soit 3 400 orientations de moins. L'hôtel représente 27% des orientations en octobre 2015 contre 35% en octobre 2014. Les effets du plan de résorption des nuitées hôtelières s'enregistrent dans 20 départements sur 45, avec des baisses parfois importantes (-7% à -100%). Cette diminution du recours à l'hôtel ne s'accompagne pas d'une augmentation des attributions en centre d'hébergement d'urgence, qui baissent également légèrement (-2%). Cela questionne dès lors la stratégie : sur ces territoires, le développement d'alternatives ne semble pas avoir été préalable ou concomitant à la réduction des places d'hôtel dans un contexte de pénurie de places d'hébergement.

Évolution des attributions en hôtels - Octobre 2014 / Octobre 2015



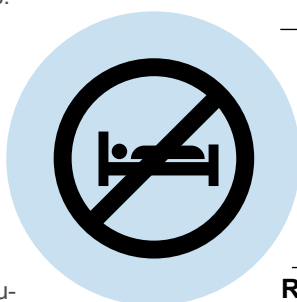
115 DE PARIS

RÉPONSES ET DEMANDES

En octobre 2015, le 115 de Paris a enregistré 29 400 demandes dont 22 600 en journée et 6 800 la nuit. Les demandes au 115 sont en légère baisse par rapport à octobre 2014 (-3%), effet principalement d'une prise d'appel moindre. Les demandes des personnes en famille ont été majoritaires en octobre 2015 (47%). Elles poursuivent leur progression avec +9% de demandes supplémentaires par rapport à l'année dernière à la même période. Les sollicitations des hommes seuls, qui représentent 42% de l'ensemble des demandes, chutent à l'inverse de 12%, tout comme celles des autres personnes isolées, témoignant des difficultés d'accès au numéro 115 pour ce public sous la pression des demandes émanant de familles toujours plus nombreuses.

Parmi l'ensemble des demandes, 64% n'ont donc pas donné lieu à un hébergement. L'essentiel de ces non-attributions correspond à des demandes non pourvues faute de places disponibles (71%). Les demandes non pourvues ont progressé de 10 % entre octobre 2014 et octobre 2015 et elles touchent particulièrement les personnes en famille (66% des DNP totales) - majoritaires parmi les demandes reçues par le 115. La situation se dégrade également pour les femmes seules, avec une augmentation des DNP de 23%. A l'inverse les hommes seuls ont été moins confrontés à l'absence de réponse pour absence de places (-13%), effet également de la baisse des demandes exprimées.

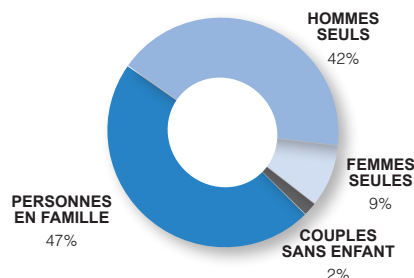
En octobre 2015, 36% des demandes totales ont donné lieu à un hébergement. Les attributions marquent une dégradation par rapport à octobre dernier (-12%). Le taux d'attribution s'élevait à 40% en octobre 2014. Les attributions bénéficient en majorité aux hommes seuls en journée en raison de la structure de l'offre dédiée principalement à ce public. Le soir les femmes bénéficient de quelques attributions de plus suite à des retours de places attribuées en journée mais non occupées finalement. L'ensemble des personnes a été impacté par la baisse des attributions d'hébergement : les couples sans enfant (-38%) davantage que les femmes seules (-21%) et les hommes seuls (-12%), et dans une moindre mesure les familles (-4%).



Demandes non pourvues - Octobre 2015

13 300

Répartition des demandes d'hébergement selon la composition familiale - Octobre 2015



MÉTHODOLOGIE DU BAROMETRE

Le baromètre 115, réalisé par la FNARS, suit chaque mois l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence faites au 115 et les réponses qui leur sont apportées ainsi que les personnes concernées en les comparant aux mois précédents et à l'année précédente à la même période. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs de mesure de l'efficacité de la prise en charge des personnes par le dispositif d'hébergement. Les données statistiques sont issues de 45 départements qui saisissent régulièrement l'activité 115 via le logiciel ProGdis 115/SIAO: Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Aube, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Charente-Maritime, Côte-d'Or, Côtes d'Armor, Dordogne, Drôme, Finistère, Gard, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loire, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Haute-Savoie, Yvelines, Somme, Var, Vendée, Vienne, Val d'Oise, Guadeloupe, La Réunion. Le baromètre présente également les données d'activité du 115 de Paris afin de mettre en exergue les différences et les similitudes avec les 45 autres départements.

Vous pouvez consulter sur le site de la FNARS la définition des variables observées et le mode de comptabilisation.



Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale
fnars@fnars.org - 01 48 01 82 00 - www.fnars.org

Contact presse

Céline Figuière, responsable de la communication
celine.figuiere@fnars.org - 01 48 01 82 06

Conception et réalisation du baromètre

Sous la direction de Florent Guéguen, directeur général de la FNARS

Réalisation par

Laura Charrier, chargée de mission « veille sociale et hébergement »
Carole Lardoux, chargée de mission « animation et observation »
Marion Quach-Hong, chargée de mission « études et santé »